

Sondage aux établissements d'affectation

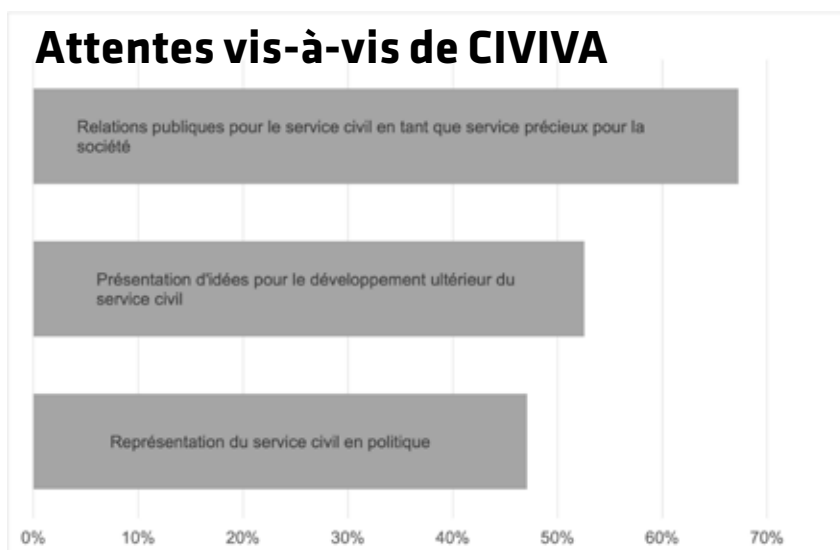
Nous avons mené une enquête pour savoir ce que les Établissements d'affectation attendent du service civil et de CIVIVA. Lisez les résultats de notre enquête ci-dessous.

Une des principales préoccupations de CIVIVA a toujours été d'impliquer les établissements d'affectations dans la définition de son travail et dans la priorisation de ses revendications ainsi que de ses objectifs. Notamment pour stimuler et améliorer les échanges avec les établissements et de ces derniers entre eux, le groupe de travail « Établissements d'affectation » a été créé en 2017 (?). Sous la coordination de ce dernier, CIVIVA a envoyé un sondage aux établissements d'affectation du service civil en janvier 2021. Le sondage visait à déterminer ce que les établissements d'affectation attendent du travail de CIVIVA et qu'est-ce qu'ils amélioreraient dans le service civil. Les résultats du sondage sont présentés dans le présent article et permettront à CIVIVA de mieux cibler son travail et ses objectifs.

Relations publiques

Le premier résultat important du sondage concerne les attentes des établissements d'affectation vis-à-vis du travail de CIVIVA. Les participants avaient la possibilité d'effectuer un choix multiple parmi les cinq options proposées. Le travail de relations publiques pour le service civil en tant que service précieux pour la société a été l'option la plus votée avec 544 préférences, ce qui représente le 67% de la totalité des établissements ayant participé au sondage. Le travail de relations publiques est déjà effectué et a toujours été une priorité pour CIVIVA mais le résultat du sondage montre qu'il faut encore faire plus pour que le service civil soit reconnu à sa juste valeur. La présentation d'idées et de propositions pour le développement ultérieur du service civil et la représentation du service civil en politique suivent assez distancées avec 53%

Attentes vis-à-vis de CIVIVA



et 47% de préférences. En outre, d'après les réponses au sondage, la collaboration avec l'Office fédéral du service civil et les échanges entre établissements d'affectation ont l'air de bien fonctionner et ne nécessitent pas un travail particulier de la part de CIVIVA. Le résultat des trois principales attentes vis-à-vis du travail de CIVIVA sont représentées dans le graphique.

Service de sécurité

Le deuxième enseignement que CIVIVA peut tirer du sondage concerne les revendications et objectifs à mettre en avant pour améliorer et développer le service civil. Les participants devaient noter les neuf propositions sur une échelle allant de « Très important » à « Pas du tout important ». Avec 542 avis très important ou important, ce qui représente presque 70% des avis exprimés sur cette revendication, les établissements

d'affectation demandent à ce que le service civil soit reconnu comme un service de sécurité et fasse partie du Réseau national de sécurité ce qui permettrait une meilleure intégration en cas de catastrophes et de situations d'urgence. Cette exigence d'une plus grande reconnaissance du service civil peut être mise en lien direct avec l'attente d'un renforcement des relations publiques exprimée plus haut. Ce résultat renforce la conviction déjà acquise par CIVIVA que, outre à la sécurité militaire, il faudra à l'avenir de plus en plus avoir une vision élargie de la sécurité qui touche les domaines sanitaires, sociaux, climatiques, environnementaux, etc. Les trois revendications suivantes ont aussi récolté plus de 50% d'avis très important ou important et font partie des objectifs prioritaires de CIVIVA depuis plusieurs années.

Suite à la page 3

Editorial

Droits fondamentaux ne sont pas négociables



Lisa Mazzone, Samuel Steiner, co-présidence de CIVIVA.

Nous sommes heureux de constater la confiance témoignée au comité par la première AG de CIVIVA

sous forme digitale, et qui fut remarquablement bien fréquentée. Nous nous réjouissons d'accueillir les nouveaux membres Lukas Sägger, Zeno Casella et Martin Weider au comité, qui remplacent Rosmarie Quadranti et Jérémie Juvet. Les anciens membres du comité qui se représentaient ont tous été réélus à l'unanimité, et tous les objets courants ont été votés sans opposition.

Après avoir su repousser l'attaque de la nouvelle loi dirigée contre le service civil l'année dernière, CIVIVA doit faire face à de nouveaux défis. D'une part nous souhaitons développer et améliorer le service civil de manière constructive. D'autre part, de nouvelles menaces au droit d'objection apparaissent. Différents milieux demandent un service obligation

généralisé, déjà dénoncé dans les années 1990 comme étant contraire au droit international. CIVIVA rejette fermement l'extension du service obligatoire à encore plus de personnes et l'introduction du travail forcé, ainsi que de nouveaux privilèges pour l'armée. Et les prétendus problèmes d'effectifs de la protection civile ne peuvent en aucun cas être résolus en empiétant sur le service civil.

En matière de service obligatoire, deux systèmes aux fondements très différents s'affrontent. D'une part l'armée et la protection civile, avec leurs effectifs attendus et réels, leurs tâches et leur accès ancré dans la loi à de jeunes hommes pouvant être affectés à des formations, commandés et déployés à volonté. D'autre part, le service civil, qui repose sur les droits fondamentaux de l'individu, ne connaît ni effectifs attendus ni structures de commandement, et grâce auquel d'innombrables heures de précieux travail sont réalisées chaque jour au bénéfice de la société et de l'environnement. CIVIVA continuera à défendre le droit humain à l'objection de conscience. Les droits fondamentaux individuels ne sont pas négociables.

Contact

Genève: CIVIVA Fédération service civil suisse, 1200 Genève, www.civiva.ch

Bellinzona: Centro per la nonviolenza della Svizzera italiana (CNSI), Vicolo Von Mentlen 1, Casella postale 1303, 6501 Bellinzona; Tél. 091 825 45 77; www.nonviolenza.ch, Mail: info@nonviolenza.ch

Zurich: détails sous www.civiva.ch.

La Chaux-de-Fonds: Consultations (en français et en italien) chez Stefano (stefano.giamboni@civiva.ch)

Bâle: Consultations chez Bruno (061 411 26 19) et Piet (079 563 04 44)

Impressum

«Le Monde Civil» numéro de avril 2021; 42. édition; paraît 4 fois par an

Abonnement annuel Fr. 25.- Pour les membres de CIVIVA l'abonnement est inclus dans la cotisation. Paiement de l'abonnement: CCP 85-594763-0, mention «Abo»

Editeur: CIVIVA, fédération suisse du service civil, 8000 Zurich

Distribution: Le Monde Civil, Zurich, redaction@civiva.ch

Rédaction: Stefano Giamboni, Nicola Goepfert, Lukas Kuster, Lisa Mazzone, Florian Schweri, Gregor Szyndler (rédacteur en chef).

Traduction: Gideon Urbach

Collaborations: Joshua Devadas, Laura Gialluca, Vreni von Känel, Daniel Roth.

Tirage: 1600 ex.

Impression: Ropress, Zürich. Imprimé avec de l'énergie provenant de sources renouvelables et sans incidence sur le climat.

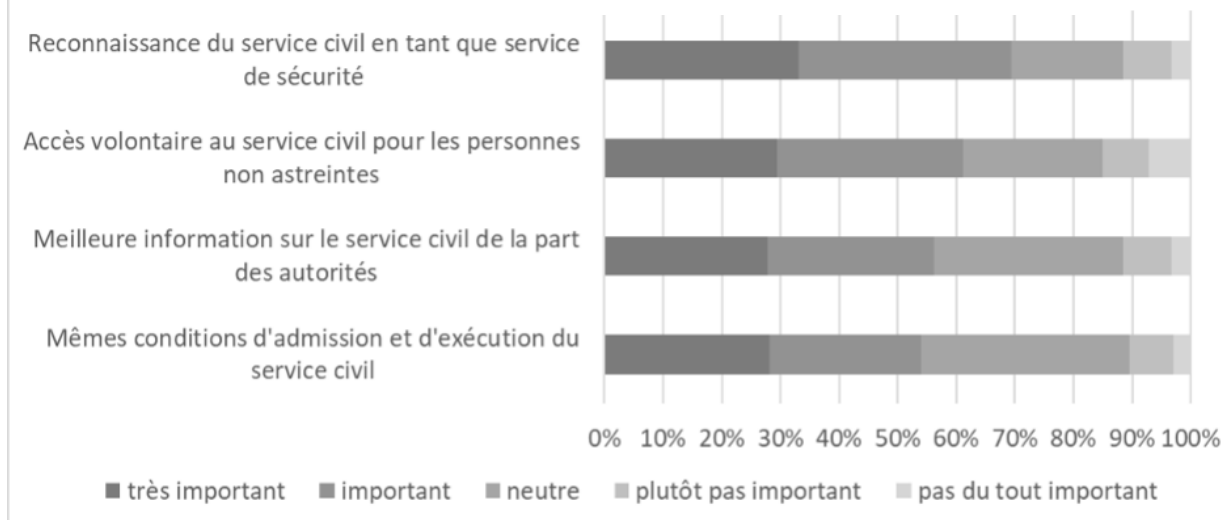
Devenez membre!

Toutes les organisations, établissements et personnes privées qui souhaitent soutenir le service civil sont bienvenus en tant que membres de CIVIVA.

Plus d'informations: www.civiva.ch
Contact: CIVIVA, Fédération service civil suisse, 1200 Genève, Mail: secretariat@civiva.ch
Twitter: [@servicecivilCH](https://twitter.com/servicecivilCH)
Compte pour les dons: CCP 85-594763-0



Comparaison des revendications



Suite de la page 1

Accès volontaire au service civil pour les personnes inaptes au service militaire, pour les femmes* et pour les personnes sans passeport suisse, obtenir une meilleure information sur le service civil de la part des autorités et maintenir les mêmes conditions d'admission et d'exécution pour toutes les personnes effectuant le service civil. Nous ne manquerons pas de poursuivre nos efforts pour obtenir des améliorations dans ces domaines. Enfin, les revendications qui obtiennent moins de 50% d'avis très important ou important concernent l'élargissement des domaines d'activité comme par exemple dans la lutte contre la crise climatique, dans la prévention des conflits dans l'espace public ou avec des missions de paix à l'étranger, l'introduction d'une même durée entre le service civil et le ser-

vice militaire, la réhabilitation des objecteurs de conscience au service militaire par le Conseil fédéral, la suppression de la durée minimale des affectations si le civiliste a déjà servi dans la même entreprise dans le passé et l'introduction de la possibilité d'effectuer le service civil à temps partiel. Le résultat des quatre principales revendications à mettre en avant par CIVIVA sont représentées dans le graphique.

Très bonne participation

809 établissements d'affectation sur les environ 4'700 actifs en Suisse ont répondu au sondage, ce qui représente un taux de retour de 17%. L'équilibre entre les régions linguistiques est respecté avec 70% des réponses provenant de la Suisse alémanique, 21% de Suisse romande et 9% de la Suisse italienne. Nous soulignons notamment le fait qu'environ un quart des établissements

d'affectation italophones ont répondu au sondage. Des établissements d'affectation de tous les domaines d'activité ont répondu au sondage, ce qui est très réjouissant. 28% des réponses proviennent des établissements actifs dans le social, 18% de la santé, 17% de l'agriculture, 16% de l'école, 11% de la protection de la nature et de l'environnement, 8% de la protection des biens culturels et le 2% restant de l'aide au développement ainsi que des interventions en cas de catastrophe. Un peu plus de la moitié des établissements du domaine de la santé ont répondu au sondage. Cette très bonne participation pourrait signifier un intérêt particulier pour le service civil et pour le travail de CIVIVA. De l'autre côté, le taux de retour le plus faible est celui des établissements actifs dans le domaine social qui se situe à 11%. **Stefano Giamboni, représentant de la Suisse italienne**

Assemblée générale de CIVIVA

Des forces vives pour 2021

L'AG a été bien fréquentée. Les élections au comité apportent de nouveaux soutiens et il y a eu d'intéressantes interventions au sujet du service civil.

En raison du coronavirus, l'assemblée générale s'est tenue sur Zoom. Comme l'a souligné Samuel Steiner, co-président de CIVIVA, ce fut l'AG ordinaire la plus suivie. Malgré la routine que nous avons tous acquise en une année de pandémie, le souvenir d'une AG physique avec poignées de mains et tout le reste nous a presque rendus nostalgiques.

Lisa Mazzone, coprésidente de CIVIVA, a fait le bilan de l'année écoulée et a souligné l'importance de réfléchir aux objectifs et aux priorités en matière de service civil. Le secrétaire général de CIVIVA,

Nicola Goepfert, a présenté le rapport annuel. Pour l'association, l'année 2020 s'articule clairement en deux temps : avant et après l'étonnant refus de la révision de la LSC. Il s'agit maintenant de poursuivre le développement stratégique du service civil, par exemple dans le cadre des situations d'urgence.

Nouveaux visages et démissions

Il y a eu deux démissions au sein du comité : Rosmarie Quadranti, élue au comité il y a 3 ans, et Jérémie Juvet. Nous remercions Jérémie et Rosmarie pour leur contribution durant cette période importante pour le service civil et leur souhaitons bonne chance pour l'avenir.

Dans le cadre des élections pour le renouvellement intégral du comité, la copré-

sidence avec Lisa Mazzone et Samuel Steiner s'est présentée à condition de se retirer en 2022 et de présenter une succession d'ici la prochaine AG. Les nouveaux membres du comité sont Lukas Sägerser, Zeno Casella et Martin Weder. Nous sommes heureux d'avoir trouvé un tel renfort et nous nous réjouissons de travailler ensemble. La présence de CIVIVA doit être renforcée en Suisse romande. Florian Schweri, représentant pour la Suisse romande, y développera nos activités.

Piet Dörflinger, membre du comité, a fait une présentation sur les développements autour de l'objection de conscience. Christoph Hartmann, de l'Office fédéral du service civil CIVI, a quant à lui présenté le projet pilote d'affectations de service civil visant à soulager les proches aidants.

A Schaffhouse, des civilistes pour tracer les contacts

Laura Gialluca est la porte-parole de l'équipe Covid du canton de Schaffhouse. Elle a géré la hotline coronavirus et a mis en place et géré le traçage des contacts. Elle répond ici aux questions de *Gregor Szyndler* sur l'aide de civilistes pour ce traçage.

Madame Gialluca, depuis quand est-ce que des civilistes effectuent des affectations coronavirus dans le canton de Schaffhouse ?

Ils travaillent au service cantonal de la santé publique du canton de Schaffhouse depuis mai 2020. Le traçage des contacts a commencé l'année dernière sous la direction du service du médecin cantonal avec un civiliste et un tableau Excel. Aujourd'hui, l'équipe de traçage des contacts et la hotline coronavirus représentent 44 personnes, réparties sur deux étages en espaces ouverts. Depuis le début de la pandémie, un total de 31 civilistes ont travaillé avec nous. De mai 2020 à fin février, les civilistes ont fourni plus de 1600 jours d'aide au service de la santé du canton de Schaffhouse.

S'agit-il d'affectations ordinaires ou extraordinaires ?

Parmi les affectations de service civil en lien avec le coronavirus, il y avait autant des affectations urgentes qu'ordinaires.

Y a-t-il eu un tournant ?

Lorsqu'en octobre 2020 le nombre de cas a fortement augmenté en peu de temps, la charge de travail pour le traçage des contacts a augmenté en conséquence. En deux semaines, nous sommes passés de quelques civilistes à environ 35 employés.

Comment s'est déroulée la coopération avec l'Office fédéral du service civil ?

Nous avons été très bien encadrés et conseillés de manière compétente. L'Office fédéral du service civil a travaillé main dans la main avec nous pour rendre possible à court terme ces affectations si nécessaires. Nous restons très reconnaissants pour le soutien apporté pendant cette période, car sans le soutien de l'Office fédéral CIVI, cette croissance à court terme n'aurait guère été possible. En résumé, la coopération avec l'Office fédéral CIVI a été rapide, ciblée et sans complication.

Comment cette coopération s'est-elle concrétisée ?

Du premier intérêt de prendre un civiliste jusqu'à son premier jour de travail, il y a un certain nombre d'étapes à franchir et d'aspects à considérer. Par exemple, il a



Etrangement vide en raison des règles de télétravail : le centre d'appels pour le traçage des contacts (photo : L. Gialluca).

d'abord fallu que le service de la santé soit approuvé comme établissement d'affectation du service civil. Un jour après le premier appel téléphonique, un représentant de l'Office fédéral CIVI était déjà dans mon bureau pour discuter de l'engagement du civiliste. Ensuite, nous avons été en contact quotidien jusqu'à ce que les processus soient rodés.

Qu'est-ce qui a caractérisé la croissance du traçage des contacts ?

Cette croissance rapide a été une période intense pour toutes les personnes impliquées, mais nécessaire pour maintenir ce traçage lors d'une haute fréquence des cas. Au cours du processus de mise en place il était avantageux d'avoir des civilistes parmi nous, déjà familiarisés avec le travail de traçage des contacts et avec la hotline lorsque de nouveaux employés ont progressivement rejoint l'équipe.

Les civilistes ont-ils été à la hauteur de leur tâche ?

Les civilistes étaient (et sont toujours) à la

hauteur de leur tâche. Ils ont même géré avec aplomb la période difficile de l'augmentation du nombre de cas. Ils ont pris des responsabilités, ont fait preuve d'initiative et d'un grand engagement. Et puis toute l'équipe s'est montrée très consciente de l'importance de la mission.

Comment formez-vous les civilistes ?

Au début, les civilistes ont été familiarisés avec les règlements et on a veillé à ce que chacun possède les connaissances juridiques nécessaires. Les civilistes pouvaient poser leurs questions lors de nos réunions quotidiennes, et clarifier les doutes. Et chaque nouveau civiliste était suivi par un civiliste expérimenté.

Comment les gens réagissent-ils à l'appel d'un traceur de contacts ?

Lors d'un tel appel, le spectre des émotions possibles est large, allant d'un grand aplomb à une vraie colère, en passant par différentes réactions d'insécurité. Mais la plupart des personnes concernées font preuve de compréhension.

Brèves

Legs

Réfléchir à sa succession n'est pas une tâche aisée, mais elle est profondément raisonnable. Rédiger un testament, c'est penser à l'avenir. Vous pouvez ainsi laisser quelque chose à vos proches mais également à une organisation dont les buts vous tiennent à cœur. C'est pourquoi CIVIVA a publié une brochure sur les legs. CIVIVA est indépendante des autorités et de grands donateurs. Depuis 1996, il est possible en Suisse d'effectuer un service civil. CIVIVA a été fondée en 2010 en tant que regroupement de diverses organisations engagées pour une politique de paix et favorables au service civil. En cette 25^{ème} année du service civil, cette représentation combinée de nos intérêts est plus importante que jamais. Les affectations de service civil contribuent à maîtriser la crise du coronavirus, à soulager le personnel soignant, à entretenir des surfaces de compensation écologique et des réserves naturelles. Commandez maintenant la nouvelle brochure sur les legs (sekretariat@civiva.ch).

Chiffres du service civil 2020

En 2020, les civilistes ont effectué un total de 1 708 477 jours de service dans les 8 domaines d'activité du service civil, soit 2,9 % de plus que l'année précédente. Ils ont effectué 52 357 jours de formation au centre de formation du Lac Noir ou, en raison de la pandémie du coronavirus, lors de cours à distance en ligne. Les cours «Communication et accompagnement» représentent la plus grande partie des cours, suivis des cours «Encadrement des enfants» et «Assistance aux personnes âgées». Le nombre d'admissions a été plus faible en 2020 (5254) qu'en 2019 (6088). 55,7% des demandes ont été faites avant l'école de recrues, 13,9% après le début de l'ER, et 30,4% après son accomplissement. En 2020, 4785 établissements d'affectation ont proposé un total de 16599 places d'affectations, ce qui représente une légère baisse par rapport à l'année précédente. Avec 8554 affectations, le domaine social est le plus représenté. La santé représente quant à elle 2623 affectations, et la protection de l'environnement et de la nature en représente 1712 (ZIVI, gs).

Commentaire

Une enquête passionnante

Les nombreuses réponses à l'enquête CIVIVA menée auprès des établissements d'affectation sont un signe important. CIVIVA est prise au sérieux en tant qu'association et notre travail est demandé. Le groupe de travail (S. Giamboni, L. Kuster et moi-même), a obtenu non seulement une vue d'ensemble, mais aussi des remarques intéressantes et parfois drôles: «Davantage de biscuits pendant les affectations ! Et de gâteaux !» Parmi les commentaires plus sérieux, on remarque que certaines exploitations agricoles se plaignent d'avoir trop peu de civilistes ou demandent d'élargir la palette des domaines d'affectation. On retrouve la critique du système de cours trop rigide à la fois lors des conversations personnelles avec les établissements que dans notre récente enquête. Lors des cours, trop peu d'attention serait accordée aux établissements d'affectation et à l'expérience dont disposent déjà les civilistes. Ce bref aperçu montre l'importance du travail de CIVIVA. Alors maintenons nos efforts. Nicola Goepfert, secrétaire général

Publireportage: MyZivi

En toute simplicité

La plate-forme MyZivi.ch rassemble les établissements d'affectation et les civilistes de manière simple et fiable. Le texte suivant montre les avantages que cela apporte aux établissements d'affectation et aux civilistes.

Avantages pour les civilistes

Si tu es civiliste, MyZivi.ch a l'avantage que tu ne dois que créer et télécharger ton CV qu'une seule fois. Si tu postules plusieurs candidatures, tu utilises le même CV chaque fois. La plate-forme aide à trouver des entreprises de déploiement facilement et rapidement. Si tu as trouvé un établissement d'affectation, ta candidature est éteinte en cliquant. Le clou : si un établissement d'affectation ne te veut pas comme civiliste, MyZivi te recommande des établissements d'affectation. MyZivi.ch est aussi bien disponible via smartphone que via ordinateur portable & Cie.

Avantages pour les établissements

Ce qui est vrai pour les Zivis s'applique également aux établissements d'affectation : MyZivi.ch vous aide à trouver rapidement des candidats potentiels. Sur la plate-forme, un établissement d'affectation peut également faire de publicité pour son propre compte pour se présenter aux civilistes po-

C'est ainsi que se présente la page d'accueil.

tentiels. Si un civiliste approprié se présente, la création d'une convention d'affectation numérique se fait en cliquant. A l'heure actuelle, les établissements d'affectation peuvent même faire des paris gratuitement.

L'outil logiciel unique et clair de MyZivi.ch permet de centraliser l'ensemble de l'administration des civilistes. Qu'il s'agisse du calcul et du paiement des frais, de la planification et de la coordination de

toutes les opérations des civilistes ou de la connexion à l'e-banking (pratique pour la comptabilité!): MyZivi.ch crée une vue d'ensemble en focalisant tous les outils pour gérer les affectations des civilistes. Toutes les opérations sont simplifiées dans afin de faciliter l'exécution des tâches administratives en cas d'absence. Toutes les données sont stockées de manière fiable et sécurisée selon les normes de sécurité les plus récentes.

Antenne Romande

Carte Blanche

Plus d'info!



Florian Schweri, responsable romande.

« Le service civil, comment ça marche ? » Cette question peut paraître incongrue dans notre journal. Pour les civilistes potentiels, la réponse n'est pas si évidente. A quel moment peut-on déposer une demande d'admission ?

Auprès de qui ? Comment peut-on ensuite trouver une affectation et la coordonner avec ses études ou son emploi ? Il faut dire que l'armée n'est pas la mieux à même de renseigner objectivement sur ce service qu'elle considère comme « la concurrence ». Le potentiel civiliste doit trop souvent se débrouiller par ses propres moyens pour trouver l'info qui lui permettra de prendre sa décision. Dans les textes de loi, sur le site internet de CIVIVA ou du CIVI ou auprès de notre équipe de conseil, des ressources existent pour faciliter la compréhension de ses obligations et des possibilités de les remplir. Dans le processus d'orientation, les 2 phases cruciales sont les journées d'information et le recrutement. C'est l'armée qui les organise et dispose donc d'un monopole sur ces moments charnières. On pourrait au moins en attendre qu'elle informe de manière complète les jeunes qu'elle convoque dans ses casernes. Cela va même désormais plus loin puisqu'elle souhaite maintenant se rendre jusque dans les écoles pour y faire sa promotion ! A ces occasions, a-t-elle l'intention de parler du service civil ? Il est permis d'en douter. Le principe d'un système de milice est pourtant d'engager la bonne personne au bon endroit pour acquérir et développer des compétences et en faire profiter la collectivité. Il faut s'assurer que les personnes qui souhaitent donner un sens à leur engagement par le service civil puissent disposer les éléments nécessaires.

L'information est ainsi un point central pour garantir que l'accès au service civil ne soit pas biaisé. C'est pourquoi CIVIVA a défini cet aspect comme une de ses revendications prioritaires dans son dernier papier de position. En attendant qu'une information complète et équilibrée soit mise en place lors des journées d'information et du recrutement, nous continuerons à conseiller et à orienter les personnes qui s'intéressent au service civil.

Florian Schweri,
responsable romand

1 civiliste et 100 volontaires

Vreni von Känel et le civiliste Daniel Roth témoignent de leur travail à «und», tandem générationnel. L'interview est menée par Gregor Szyndler.

Qu'est-ce que ce tandem générationnel ?
(V.) Nous sommes une association de Thoune dont le but est de renforcer la coopération et la solidarité entre les générations. Nous nous considérons comme un réseau de la société civile ayant pour objectif d'ouvrir de nouvelles perspectives et de développer un sentiment de communauté à l'aide de projets, d'un esprit participatif, de coopération entre les générations et de l'apprentissage intergénérationnel. Nous comptons plus de 350 membres, 100 bénévoles, 4 employés permanents et 1 civiliste.

Comment imaginez-vous la coexistence idéale entre les générations ?

(V.) Chacun a sa place dans la société et est accepté à cette place. La coexistence doit être fondée sur le respect mutuel et des relations d'égal à égal.

Quels sont tes devoirs en tant que civiliste ?

(D.) Le travail de bureau fait autant partie de mes tâches que la planification du festival des générations qui aura lieu cet été. Une journée de travail typique comprend de l'administration, de la gestion de site web et de projets et la supervision des volontaires, mais aussi l'entretien des locaux. L'association fournit également de l'aide technique aux personnes âgées qui ont des difficultés à utiliser des appareils tels que téléphones ou ordinateurs portables. Quand je reçois de telles demandes, je fais appel à des aides ou j'aide moi-même.

Comment as-tu trouvé cette affectation de service civil ?

(D.) Je connaissais «und», tandem générationnel grâce à des événements au gymnase, et je suis tombé dessus par hasard sur le portail E-ZIVI.

Le service civil a 25 ans. Comment voyez-vous le service civil du futur ?

(V.) La manière dont ça se passe en Allemagne, avec le service social volontaire, indé-

pendant de l'armée, me paraît bonne. Je trouve important que les jeunes découvrent d'autres points de vue et s'ouvrent à des domaines qu'ils ne connaîtraient pas autrement. Les tâches les plus importantes me semblent être les prestations à caractère social destinées au grand public, et la protection de la nature et contre les catastrophes. (D.) Si je pouvais choisir,

«La coexistence doit être fondée sur le respect mutuel et des relations d'égal à égal.»

ce serait un service social volontaire comme en Allemagne. J'abolirais la conscription. Tant qu'elle existe encore, un service civil de remplacement doit être possible. Par exemple sous la forme d'une nouvelle organisation du secours en cas de catastrophe, comme l'Agence allemande de secours technique.

Quel est votre regard sur l'histoire du service civil ?

(V.) J'en sais relativement peu sur le sujet. Mais je me souviens encore de discussions au cours desquelles les personnes astreintes au service civil étaient présentées de façon très négative. Je pense que c'est inapproprié.

Que répondez-vous aux tentatives d'opposer le service militaire au service civil ?

(D.) Je connais l'armée parce que j'ai fait quatre mois d'ER de grenadier de chars en été 2020. J'étais très motivé pour l'ER et je m'attendais à un défi au plan personnel. Mais je n'ai vécu que du harcèlement... des cadres contre des recrues... quelques jeunes hommes en position de pouvoir qui savouraient ça. L'armée a peu de compréhension pour les études ou d'autres obligations qui rendent difficile une absence de trois semaines chaque année. Ici, je peux accomplir d'un seul coup tous mes jours de service restants, et en faire profiter la société civile. (V.) Ce type de rivalités me laissent perplexe. Notre société devrait montrer un plus grand respect pour les différents positionnements des individus.

www.generationentandem.ch